



Bruxelles, le 13.7.2016
COM(2016) 467 final

ANNEX 1

ANNEXES

à la

**Proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil
instituant une procédure commune en matière de protection internationale dans l'Union
et abrogeant la directive 2013/32/UE**

ANNEXE 1

Liste commune de l'UE des pays d'origine sûrs visée à l'article 48

Albanie,
Bosnie-Herzégovine,
ancienne République yougoslave de Macédoine,
Kosovo*¹,
Monténégro,
Serbie,
Turquie.

¹ * Cette désignation est sans préjudice des positions sur le statut et elle est conforme à la résolution 1244/99 du Conseil de sécurité des Nations unies ainsi qu'à l'avis de la CIJ sur la déclaration d'indépendance du Kosovo.